



L'écotourisme en Ardenne, Rapport 2 :

Les actions et les attentes des résidents,
touristes et touristes potentiels par rapport
aux espaces naturels.

Mai 2020

Breyne Johanna, Abildtrup Jens, Chaer Soraya



Table des matières

1.	Projet INTERREG AGRETA – présentation de l'action 3	3
2.	Une évaluation des actions et des attentes des résidents, des touristes et des touristes potentiels	4
3.	L'échantillon	5
4.	Résultats obtenus	7
a.	Profil des répondants	8
b.	La formule et la fréquence des visites de la nature ardennaise	10
c.	L'expérience de la visite et les attentes par rapport aux espaces naturels et paysages ardennais	14
d.	La situation socio-économique du répondant	25
5.	Discussion	27
6.	Les Rapports d'AGRETA	28
7.	Information de contact et citation du rapport	28



Réserve naturelle – Rouge Poncé (Saint Hubert)

Table des figures

Figure 1 : Les régions échantillonnées	5
Figure 2 : la proportion des répondants par pays (GP1 et GP2)	6
Figure 3 : Quel âge avez-vous ? (GP1 et GP2)	8
Figure 4 : Êtes-vous ... ? (GP1 et GP2)	8
Figure 5 : Est-ce que vous avez déjà visité la nature ardennaise ? (GP1 et GP2)	9
Figure 6 : Combien de fois avez-vous visité les espaces naturels de l'Ardenne au cours des 12 derniers mois ? (GP1 et GP2)	10
Figure 7 : Avec combien de personnes étiez-vous ? (GP1 et GP2)	11
Figure 8 : Lors de votre visite dans les espaces naturels de l'Ardenne, s'agissait-il une excursion encadrée ? (GP1 et GP2)	11
Figure 9 : À quel moment avez-vous visité les espaces naturels de l'Ardenne durant votre visite ? (GP1 et GP2)	12
Figure 10 : Durant quelle(s) saison(s) vous rendez-vous le moins souvent/le plus souvent dans les espaces naturels de l'Ardenne ? (GP1 et GP2)	12
Figure 11 : Comment vous-êtes-vous déplacés entre votre domicile, le logement où vous avez dormi et le site naturel visité lors de votre dernière visite ? (GP1 et GP2)	13
Figure 12 : Où avez-vous dormi principalement pendant votre dernière visite pour visiter le territoire Ardennais ? (GP1 et GP2)	13
Figure 13 : Quelles sont les principales raisons qui vous poussent à aller visiter les espaces naturels de l'Ardenne ? (GP1)	15
Figure 14 : Quelles activités avez-vous déjà pratiquées pendant vos visites des espaces naturels Ardennais ? Combien de temps y avez-vous consacré ? (GP1)	15
Figure 15 : Quelles sont les activités que vous n'avez pas encore pratiquées en Ardenne, mais qui vous intéressent ? (GP1)	16
Figure 16 : Est-ce qu'il y avait des éléments dérangeants qui ont diminués la qualité de votre visite ? (GP1)	16
Figure 17 : Les forêts Ardennaises sont importantes pour moi car ... ? (GP2)	18
Figure 18 : Indiquez à quel point vous êtes d'accord avec ces 18 usages de la nature ou activités dans la nature dans les forêts d'Ardenne listés ci-dessous. (GP1)	18
Figure 19 : Indiquez à quel point vous êtes d'accord avec les 10 expressions suivantes relatives à l'utilisation des forêts d'Ardenne ? (GP1)	19
Figure 20 : DCE1 (GP2), les caractéristiques de la forêt	20
Figure 21 : DCE2 (GP2), les services et infrastructures touristiques	22
Figure 22 : Êtes-vous ... ? (GP1 et GP2)	25
Figure 23 : Quel est votre revenu mensuel (individuel) net ? (GP1 et GP2)	25
Figure 24 : Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ? (GP1)	26
Figure 25 : Quelle est votre diplôme plus élevé ? (GP2)	26
Figure 26 : Taille de la zone d'habitation des répondants ? (GP2)	26

1. Projet INTERREG AGRETA – présentation de l'action 3

Le Projet INTERREG AGRETA –Ardenne Grande Région Eco-Tourisme et Attractivité- s'inscrit dans une volonté d'assurer un développement respectueux de l'environnement et du cadre de vie. L'objectif est de renforcer la valorisation culturelle et touristique du patrimoine naturel de l'Ardenne.

Au sein de ce vaste projet, l'action 3 - menée par l'Université de Liège- Gembloux Agro-Bio Tech, l'Institut National de la Recherche Agronomique à Nancy (INRAE) et l'asbl Ressources Naturelles Développement à Marloie (RND) - prévoit la mise en place d'actions destinées à renforcer l'attractivité des paysages et des forêts d'Ardenne, en mettant au point un outil de suivi de l'usage récréatif de ces espaces naturels et forestiers.

Il s'agit donc de procéder à un diagnostic et une évaluation de l'attractivité de l'Ardenne transfrontalière liée au tourisme vert, au tourisme durable et à l'« éco » tourisme. Concrètement, il s'agit de comparer l'offre touristique proposée par les acteurs du territoire en matière de tourisme vert, avec la demande - c'est-à-dire les attentes et besoins formulés par les « consommateurs de ces espaces forestiers et naturels » (touristes, visiteurs, promeneurs, ...).

Le but est donc de mettre en perspective ces éléments afin de mieux valoriser les espaces naturels du territoire en termes de produits touristiques, de structures paysagères, de capital nature et de biodiversité.



L'action 3 vise ainsi à :

- ✓ Révéler les attentes des consommateurs potentiels à travers des enquêtes qualitatives ;
- ✓ Mesurer l'usage récréatif des espaces naturels et forestiers grâce à la combinaison de divers instruments de mesure de la fréquentation adaptés au contexte naturel ;
- ✓ Chiffrer la valeur économique des services associés afin de mettre en évidence les potentialités de ces espaces en matière de biodiversité, d'attractivité, ... en vue de mieux prendre en compte ces éléments en ce qui concerne la gestion de ces sites ;
- ✓ Évaluer dans quelle mesure les attentes sont satisfaites, pour formuler des alternatives éventuelles permettant de mieux répondre à ces attentes et augmenter ainsi l'attractivité du territoire en terme de tourisme vert et d'« éco » tourisme.

2. Une évaluation des actions et des attentes des résidents, des touristes et des touristes potentiels

Ce rapport a pour but de décrire les attentes des résidents, touristes et touristes potentiels de l'Ardenne quant aux services rendus par la nature, et de mettre en lumière les relations entre l'écotourisme et la préservation de la biodiversité. Alors que les "résidents" sont les personnes domiciliées en Ardenne, les "touristes" sont des personnes qui ont déjà visité les espaces naturels de cette région, et les "touristes potentiels" sont ceux qui ne les ont pas encore visités, mais qui ont déjà entrepris des visites dans d'autres forêts en Europe à des fins touristiques ou récréatives.

Par ailleurs, cette enquête permet d'appréhender la cohérence entre l'image de l'Ardenne comme destination *nature*, les propositions d'activités existantes et la demande en terme d'« éco-tourisme » (paysages, accessibilité des sites, équipements, naturalité, ...).

A l'aide des résultats obtenus auprès des résidents, touristes et touristes potentiels, il est possible d'évaluer la demande existante en matière de tourisme "nature" sur le territoire de l'Ardenne. En effet, ces informations vont nous donner une indication sur l'importance de la nature dans l'offre touristique en Ardenne et permettre d'arriver à un meilleur équilibre entre développement touristique et protection de la biodiversité.

Point d'attention méthodologique !

La plupart du temps, les graphiques qui vous seront présentés, font la différence entre les résidents et les non-résidents. Ceci seulement de manière informative ; cette division dans la visualisation des résultats ne veut pas dire qu'il y a une vraie différence entre les réponses des résidents et celles des non-résidents de l'Ardenne.

L'enquête a été mise en œuvre et les résultats ont été analysés par l'équipe AGRETA de l'ULiège et de l'INRAE. On remercie toute autre personne qui a contribué à la rédaction de ce rapport. Ce rapport n'engage que ses auteurs.

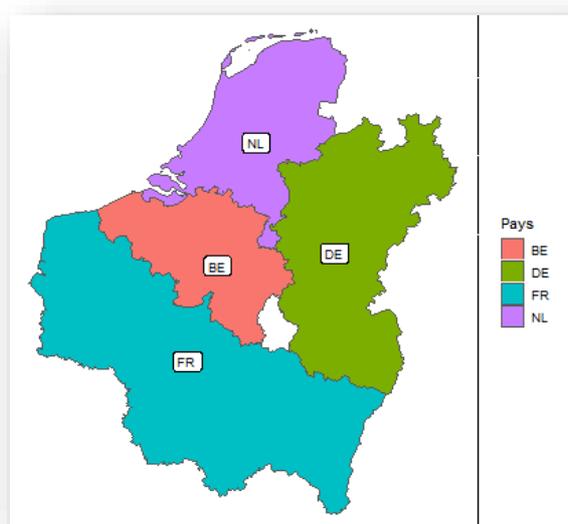


3. L'échantillon

L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de personnes. Celles-ci étaient soit des habitants de l'Ardenne belge, soit des habitants issus des régions voisines de l'Ardenne belge, dont sont issus la majorité des visiteurs de cette région naturelle. Par conséquent, l'échantillon était composé à la fois de résidents, de touristes et de touristes potentiels. Les régions ciblées par l'échantillonnage sont la Belgique, les Pays-Bas, une partie de la France (les Régions Grand-Est et Hauts-de-France (nord de la France)), ainsi qu'une partie de l'Allemagne (Länder de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, de Rhénanie-Palatinat et de Sarre (Allemagne de l'ouest)), comme on peut le voir sur la Figure 1. Les proportions de répondants de chaque région/pays peuvent être visualisées dans la Figure 2. Pour des raisons de confidentialité, il n'a pas été possible d'inclure les répondants luxembourgeois, qui sont également des visiteurs fréquents de l'Ardenne. Les visiteurs potentiels, dans le cas des non-résidents, ont été définis comme étant les personnes ayant visité au moins une forêt européenne au cours des cinq dernières années. On fera référence à l'entièreté de l'échantillon par le terme 'grand public'.

Un questionnaire leur a été transmis par mail par l'entreprise privée Kantar qui s'occupait de l'échantillonnage. Cette société était chargée de garantir la représentativité de l'échantillon en fonction des classes d'âge (seules les personnes majeures étaient autorisées à participer) et du genre. La diffusion du questionnaire s'est faite en deux étapes : une première vague a été envoyée pendant l'automne 2018 (GP1), une deuxième vague a suivi au printemps 2019 (GP2). Sur la base des expériences de la première vague, il a été décidé de procéder à quelques ajustements du questionnaire, notamment en réduisant sa longueur. Ainsi, certaines questions sont spécifiques à une vague. Il sera chaque fois précisé si les résultats qui seront présentés dans ce rapport, concernent les deux vagues ou une vague spécifique.

Figure 1 : Les régions échantillonnées



Le questionnaire est constitué de 5 parties principales : A) une introduction pour une mise en contexte du questionnaire pour le répondant, B) des questions sur le profil du répondant, C) des questions sur le format et la fréquence des visites dans la nature Ardennaise, D) des questions sur l'expérience de la visite et les attentes par rapport aux espaces naturels et paysages ardennais et E) des questions sur la situation socio-économique du répondant. Dans le présent document, chacune de ces parties vous seront présentées(B-E).

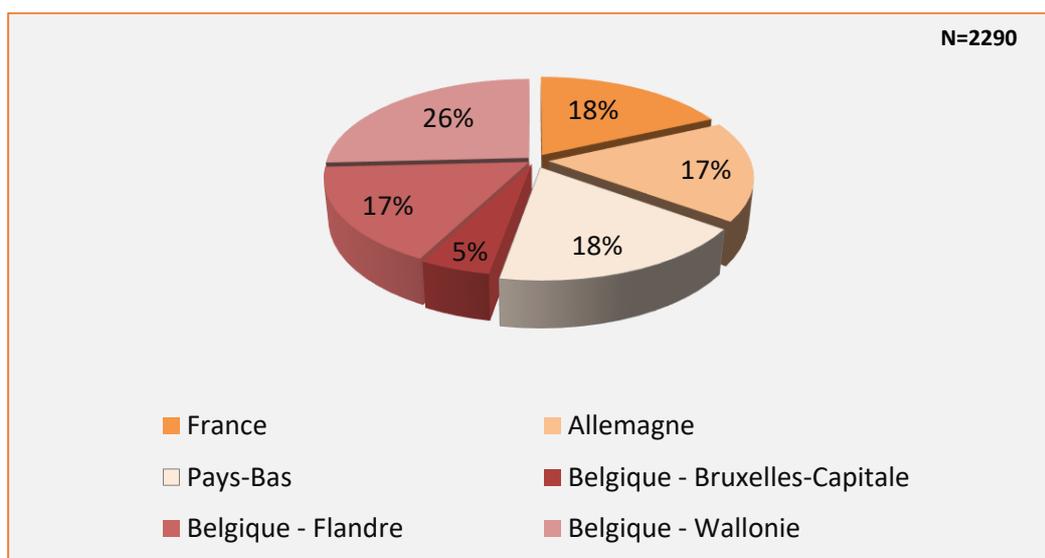
Après avoir supprimé les questionnaires dans lesquels les répondants répondaient trop rapidement à l'ensemble de l'enquête (identifiés comme des "speedsters"¹) nous avons pu obtenir les réponses de **2290** questionnaires remplis et utilisables, dont 774 pour la première vague et 1516 pour la deuxième vague. Le tableau 1 montre la répartition de l'échantillon dans les différentes catégories que sont les résidents, les touristes et les touristes potentiels, et si oui ou non ils ont déjà visité la nature ardennaise.

Tableau 1 : Résidents, visiteurs et visiteurs potentiels de la nature ardennaise (GP1 et GP2)

		Déjà visité la nature ardennaise ?		
		Oui	Non	Toutes
Résident	Résidents de l'Ardenne*	292	47	340
Touristes	Ayant visité l'Ardenne pendant les 5 dernières années (<5 ans)	1260	340	1600
	Ayant visité l'Ardenne il y a plus que 5 ans (>= 5 ans)	NA	NA	142
Touristes potentiels	N'a pas visité l'Ardenne	NA	NA	208
Totales				2290

*Un résident n'a pas répondu sur la question « Est-ce que vous avez déjà visité la nature ardennaise ? »

Figure 2 : la proportion des répondants par pays (GP1 et GP2)



NB : Le nombre de répondants de chaque pays a été défini par les opérateurs de l'action 3

¹ Les répondants ont répondu plus rapidement que 40 % de la durée médiane de l'entretien.

4. Résultats obtenus

Afin d'illustrer ces réponses, nous avons réalisé une représentation graphique pour chaque question. La légende suivante est d'application pour l'ensemble des graphiques repris dans le présent rapport :

- **N** = nombre total de réponses (certaines questions sont à choix multiples)
- **P** = nombre de personnes qui ont répondu à la question (*)

(*) Le nombre de personnes (P) varie d'une question à l'autre car certaines questions n'étaient pas pertinentes pour toutes les enquêtes. Par exemple, les questions sur les activités pendant la dernière visite sur un site naturel sont seulement proposées aux enquêtés qui se sont rendus dans les espaces naturels de l'Ardenne.

Dans les prochaines sections, nous vous présenterons les résultats obtenus pour chaque question. À travers le document, des observations intermédiaires ont été formulées. Celles-ci seront reprises dans la discussion à la fin du rapport.

Observation 1 : Dans ce document on présente les résultats sur a) le profil des répondants, b) le format et la fréquence et c) l'expérience et les attentes des visites aux espaces naturels en Ardenne, d) des caractéristiques socio-économiques des répondants. Dans la visualisation des résultats, souvent la différence est faite entre les touristes (potentiels), provenant des régions voisines, et les résidents.



Pont sur le ruisseau de Valire (Parc Naturel des deux Ourthes)

a. Profil des répondants

Les répondants ont été classés sur base de leur âge, leur genre et de la classification résident/touriste/touriste potentiel.

La classe d'âge la plus jeune et la plus âgée sont légèrement sous-représentées par rapport à la population générale (Figure 3). Néanmoins toute classe d'âge est bien présente dans notre groupe d'échantillonnage. La distribution du genre correspond à celle de la population générale, sauf pour l'Allemagne où la proportion des femmes est surreprésentée (Figure 4).

Figure 3 : Quel âge avez-vous ? (GP1 et GP2)

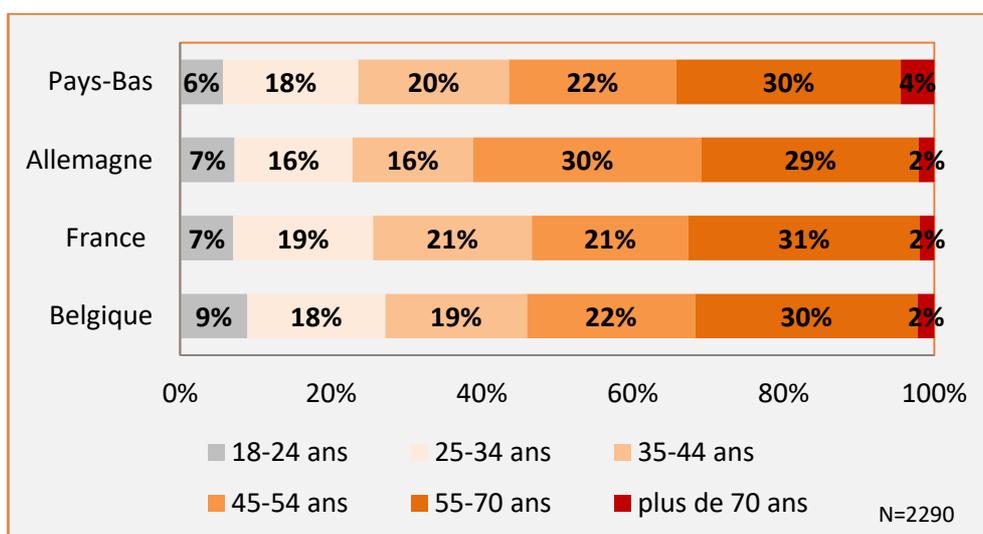
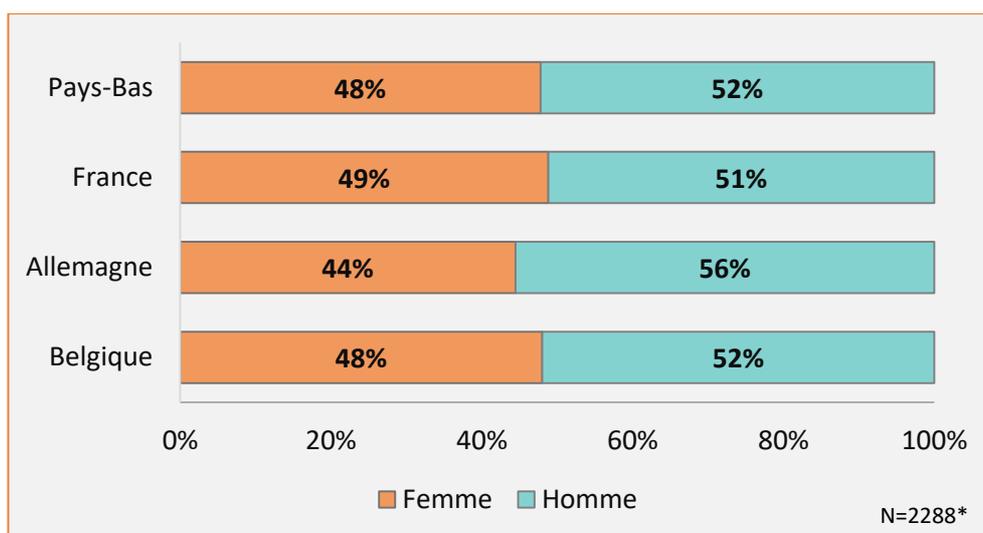


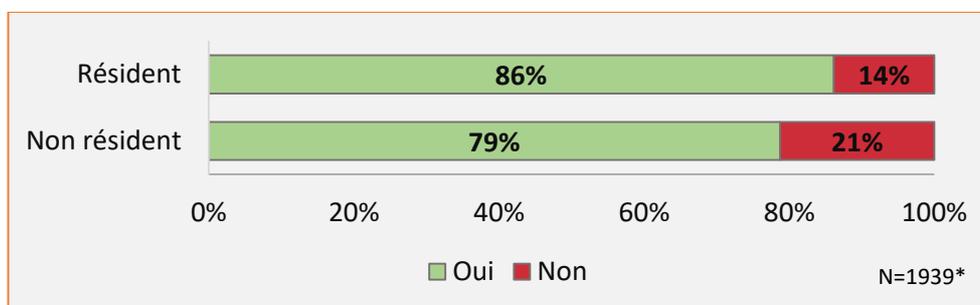
Figure 4 : Êtes-vous ... ? (GP1 et GP2)



* 2 personnes n'ont pas souhaité se catégoriser en homme/femme

Pour les résidents (340 répondants), la grande majorité a déjà visité les espaces naturels ardennais. Seuls 14% des résidents sont donc des visiteurs potentiels (Figure 5). Pour les non-résidents qui se sont rendus en Ardenne dans les 5 dernières années (1600), seuls 21% n'ont pas visité les espaces naturels de cette région. On constate donc qu'une grande majorité des gens, qu'ils soient résidents ou touristes, ont déjà visité les espaces naturels ardennais.

Figure 5 : Est-ce que vous avez déjà visité la nature ardennaise ? (GP1 et GP2)



**Seuls les résidents et les touristes qui ont visité l'Ardenne pendant les 5 dernières années ont répondu à cette question.*

Observation 2 : L'échantillon est bien représentatif pour la population en général en termes d'âge et de genre.

ET

Les personnes ayant déjà visité l'Ardenne (les touristes) ou des personnes vivant en l'Ardenne (les résidents), ont presque tous déjà visité les espaces naturels de l'Ardenne.



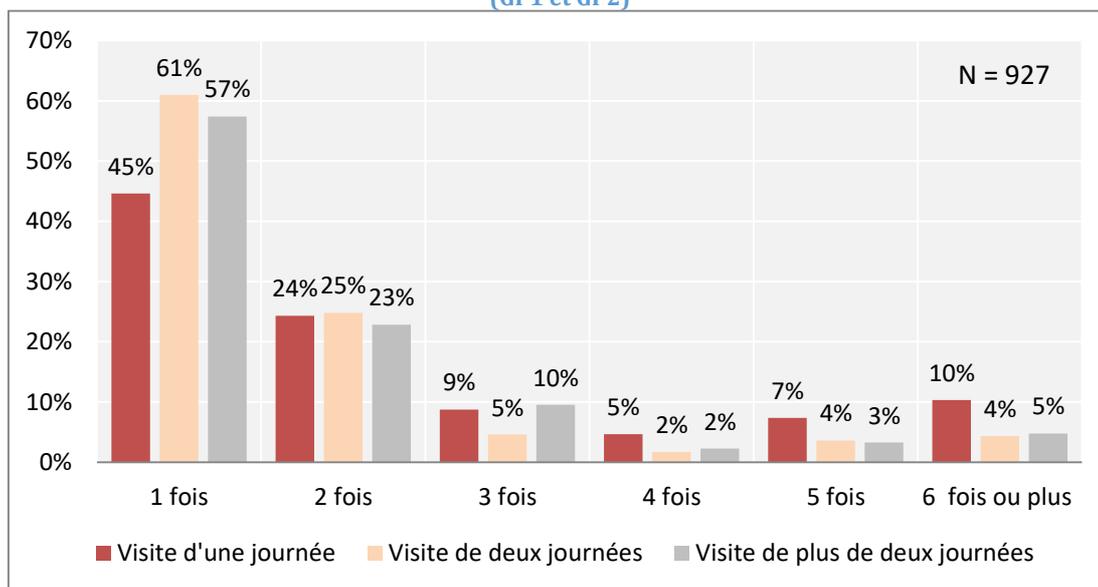
Vue du mirador de Priesse (Saint Hubert)

b. La formule et la fréquence des visites de la nature ardennaise

Cette section décrit la formule et la fréquence des visites des espaces naturels d'Ardenne avec l'aide visuelle des figures 5-11.

La plupart des visites se limitent à une ou deux fois par an, quelle que soit leur durée (Figure 6). Ces chiffres correspondent aux données de l'observatoire du tourisme en Wallonie (OTW)² qui rapporte que 52% des visites durent une journée et que 35% des visites sont d'une durée de 2 ou 3 jours. Par contre, pour les visites d'une journée (en rouge), on constate que celles-ci se déroulent souvent plusieurs fois par an, soit plus fréquemment que les visites de plus d'une journée. La majorité des répondants (71%) visitent la nature ardennaise en famille ou en couple (Figure 7), suivis par les personnes qui s'y rendent seules ou entre amis ; les excursions de groupe se limitent à 3%. Ceci correspond dans l'ensemble aux chiffres de l'OTW, qui a recensé 68% de visites en famille ou en couple, 20% seul et 11% entre amis. Également, quand on regarde l'encadrement des excursions (Figure 8), on constate que la plupart des visites de la nature ardennaise sont non-encadrées, avec seulement 18% des visites qui sont organisées par une entreprise ou une personne externe.

Figure 6 : Combien de fois avez-vous visité les espaces naturels de l'Ardenne au cours des 12 derniers mois ? (GP1 et GP2)



* Les pourcentages sont exprimés en fonction du nombre de visites pour chacun des 3 types de visites (une, deux ou plus de deux journées) et non de personnes (car un individu peut effectuer plusieurs visites). Ainsi, il faut lire le pourcentage de la manière suivante : 45% des visites d'une seule journée n'ont lieu qu'une seule fois au cours de 12 derniers mois, 24% des visites d'une seule journée ont eu lieu deux fois au cours de 12 derniers mois, 9% des visites d'une seule journée ont eu lieu trois fois au cours des 12 derniers mois, etc.

² OTW, 2016, LA WALLONIE TOURISTIQUE EN CHIFFRES - DONNÉES 2016

Figure 7 : Avec combien de personnes étiez-vous ? (GP1 et GP2)

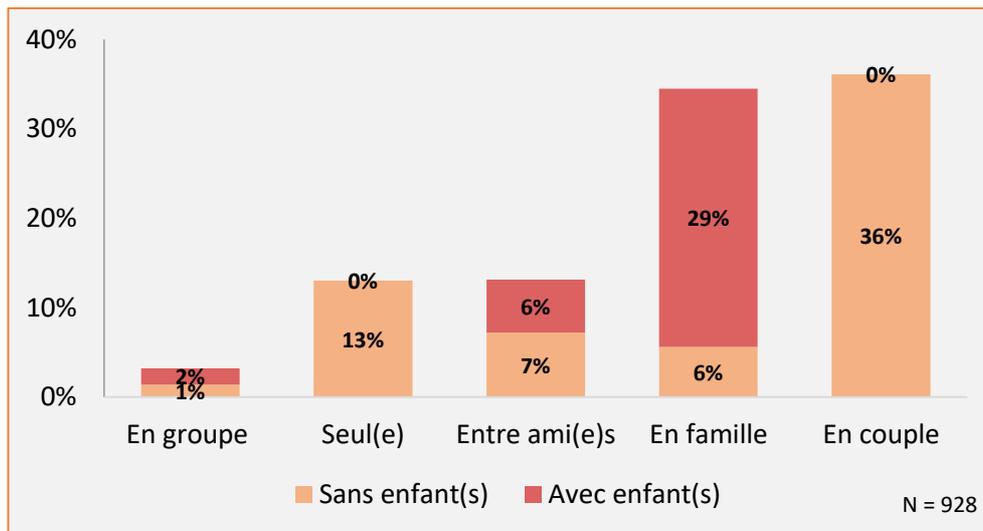
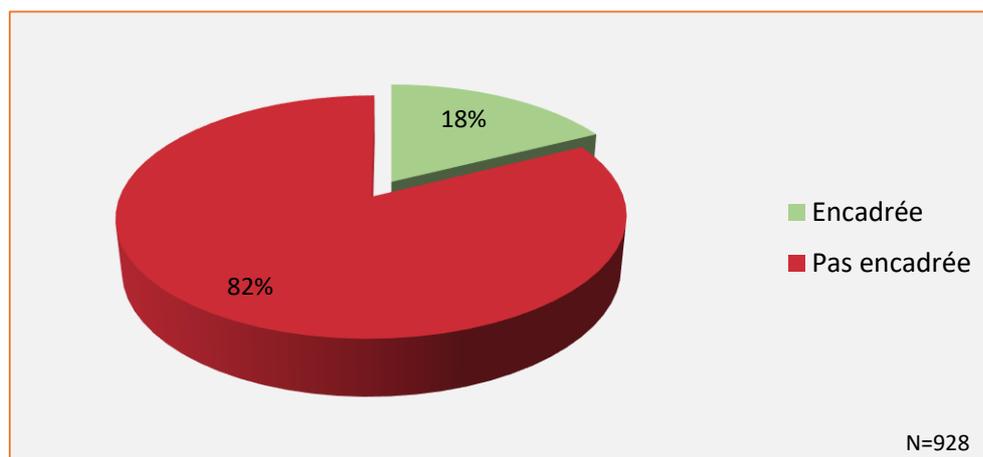


Figure 8 : Lors de votre visite dans les espaces naturels de l'Ardenne, s'agissait-il une excursion encadrée ? (GP1 et GP2)



Les moments auxquels les résidents et les non-résidents se rendent dans la nature ardennaise varient légèrement d'un groupe à l'autre (Figure 9). Les résidents font leurs visites un peu moins pendant les vacances scolaires que les non-résidents ou touristes (15% contre 21%). La moitié de toutes les visites, autant pour les résidents que pour les non-résidents, se fait pendant les weekends ou les weekends prolongés. On constate que 30 à 35% des visites se font pendant les jours de la semaine hors période de vacances. Pour 43% des gens, l'été est la saison préférée pour se rendre dans les espaces naturels en Ardenne (Figure 10), contre 19% des gens qui classent l'été en dernier. Les préférences sont plus mitigées pour le printemps et surtout pour l'automne, où il y a respectivement 27 et 22% des gens qui favorisent ces saisons contre 12 et 15% qui les évitent. L'hiver est la période la moins privilégiée pour se rendre dans les espaces naturels ardennais, sauf pour 8% des gens, qui y vont justement plus à cette période.

Figure 9 : À quel moment avez-vous visité les espaces naturels de l'Ardenne durant votre visite ? (GP1 et GP2)

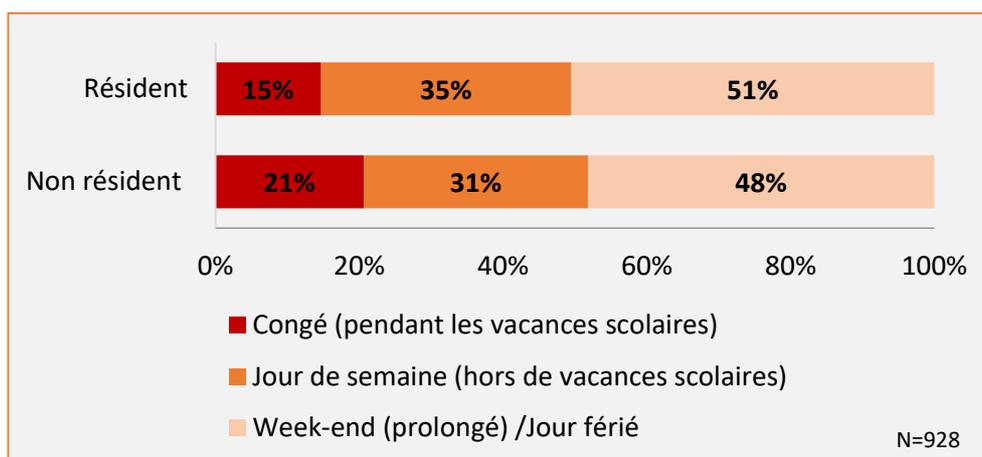
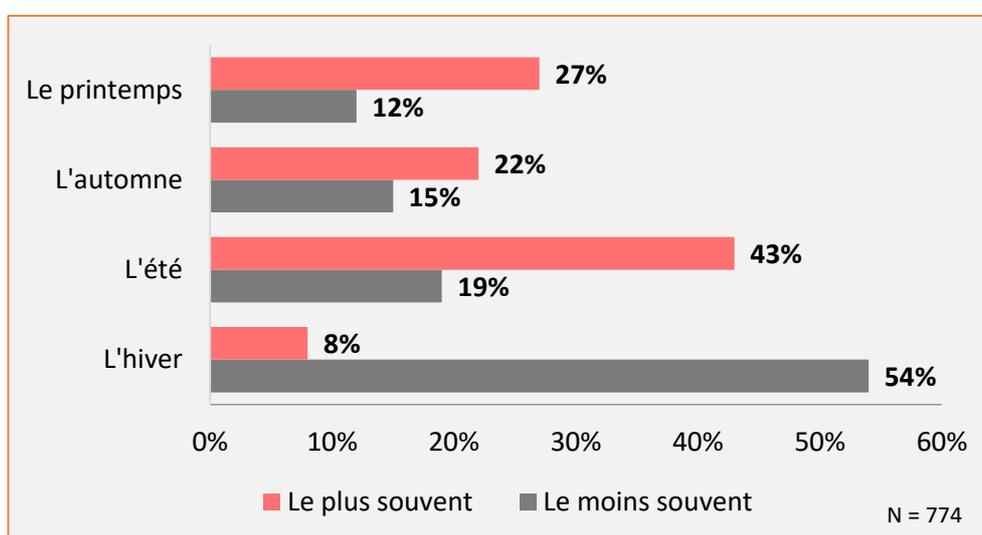


Figure 10 : Durant quelle(s) saison(s) vous rendez-vous le moins souvent/le plus souvent dans les espaces naturels de l'Ardenne ? (GP1 et GP2)



Dans l'analyse des modes de déplacement pour rejoindre le point de départ d'une activité dans la nature, nous avons distingué deux situations différentes : une visite d'une seule journée ou une visite de plusieurs journées avec un logement sur place. Ceci donne trois trajets possibles (Figure 11). La première concerne le trajet entre le domicile de la personne et le site naturel ; la deuxième concerne le trajet entre le domicile et le logement sur place dans le cas d'un logement sur place ; la troisième concerne le trajet entre le logement sur place et le site naturel. Pour ces trois trajets, on constate que la voiture est le moyen de transport le plus utilisé. Par contre, la voiture perd un peu en poids quand on regarde le trajet entre le logement sur place et le site naturel. Pour ce trajet, il y a plus de personnes qui s'y rendent à pied (22%) ou à vélo (10%). Le transport public est très faiblement utilisé comme mode de transport dans chacune des situations avec environ 4 à 5%. Concernant le logement sur place, l'hôtel et les gîtes, airbnb's et chambre d'hôtes sont les plus populaires, ensemble ils représentent 57% des logements utilisés par les répondants (Figure 12). Environ un quart des répondants (22%) logent chez des amis ou de la famille, ceci n'entre donc logiquement pas dans les chiffres officiels des nuitées en Ardenne, mais coïncide avec les informations de

l'OTW qui rapporte 19% des visites se font avec pour but de visiter des amis ou de la famille. 11 % des personnes logent en camping, que ce soit un camping traditionnel, un bivouac officiel ou du camping sauvage. Une minorité de personnes voyage en camping-car hors des campings traditionnels.

Figure 11 : Comment vous-êtes-vous déplacés entre votre domicile, le logement où vous avez dormi et le site naturel visité lors de votre dernière visite ? (GP1 et GP2)

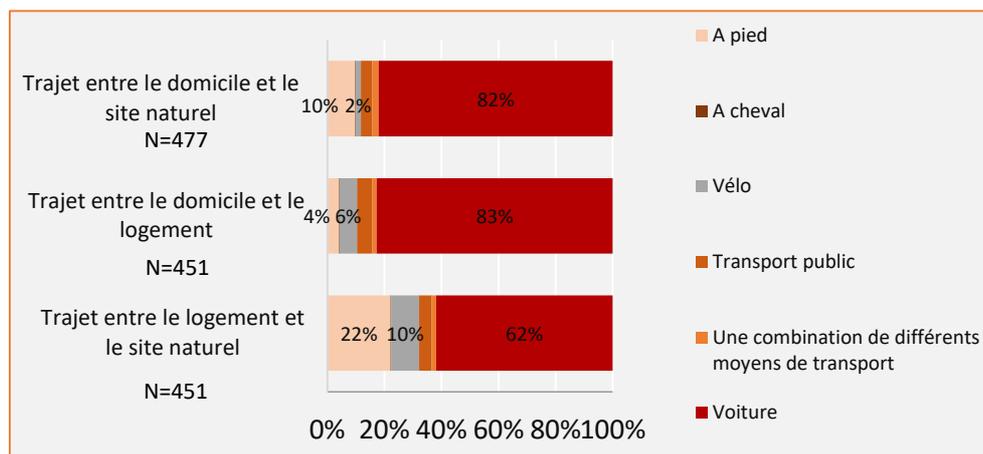
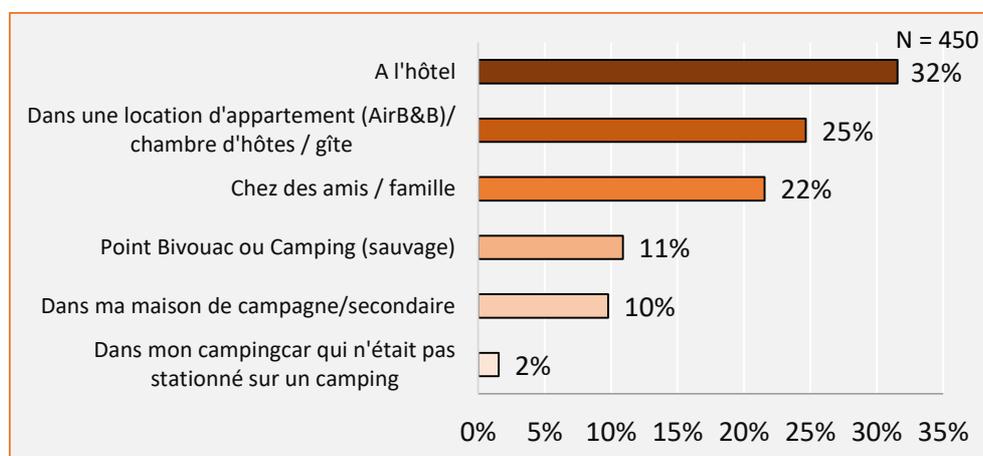


Figure 12 : Où avez-vous dormi principalement pendant votre dernière visite pour visiter le territoire ardennais ? (GP1 et GP2)



Observation 3 : *Le grand public visitant les espaces naturels de l'Ardenne s'y rend plutôt une ou deux fois avec la voiture, en couple ou en famille, pour des visites non-encadrées. La moitié des visites se font le weekend, avec l'hiver comme saison la moins préférée.*

c. L'expérience de la visite et les attentes par rapport aux espaces naturels et paysages ardennais

Cette section concerne les questions posées sur l'expérience des visites dans les espaces naturels en Ardenne, ainsi que les attentes des résidents et des touristes (potentiels) par rapport à la nature et aux paysages ardennais.

Qu'ils soient résidents ou non-résidents, il n'y a pas de grandes différences quant aux motivations pour lesquelles les personnes se rendent dans les espaces naturels (Figure 13). La première raison, ce sont les paysages naturels. Pour les autres, c'est surtout un mélange de différentes raisons, comme la proximité des espaces, des activités en famille ou de récréation et l'observation de la vie sauvage, qui poussent les gens à sortir de chez eux et à se rendre dans ces espaces naturels.

Les activités que les personnes pratiquent dans ces espaces naturels sont consultables dans la Figure 14. Celle-ci montre aussi le temps que les visiteurs consacrent à chacune de ces activités. Les activités les plus pratiquées sont le pique-nique en milieu naturel, l'observation de la vie sauvage, la randonnée et les activités en vélo ou le canoë/ kayak. Ensuite, il était demandé aux répondants quelles activités, autres que celles qu'ils ont déjà pratiquées, seraient susceptibles de les intéresser. Il semble que plusieurs activités ont capté plus ou moins un même taux d'intérêt, comme l'écoute du brame du cerf, des promenades guidées ou des ateliers aventure entre autres, comme listé dans la figure 15.

Quant à la qualité de la visite, il était demandé s'il y avait des éléments spécialement dérangeants dans une liste présentée (Figure 16). Les éléments cités comme étant les plus souvent dérangeants, sont la présence de déchets, la récréation motorisée et les activités de chasse ou d'exploitation, dans cet ordre respectif. Les éléments qui étaient cités comme les moins souvent dérangeants étaient la faune sauvage, une possible ambiguïté des chemins ou encore l'équitation.



Réserve naturelle des Hautes Fagnes (Parc naturel Hautes Fagnes – Eifel)

Figure 13 : Quelles sont les principales raisons qui vous poussent à aller visiter les espaces naturels de l'Ardenne ? (GP1)

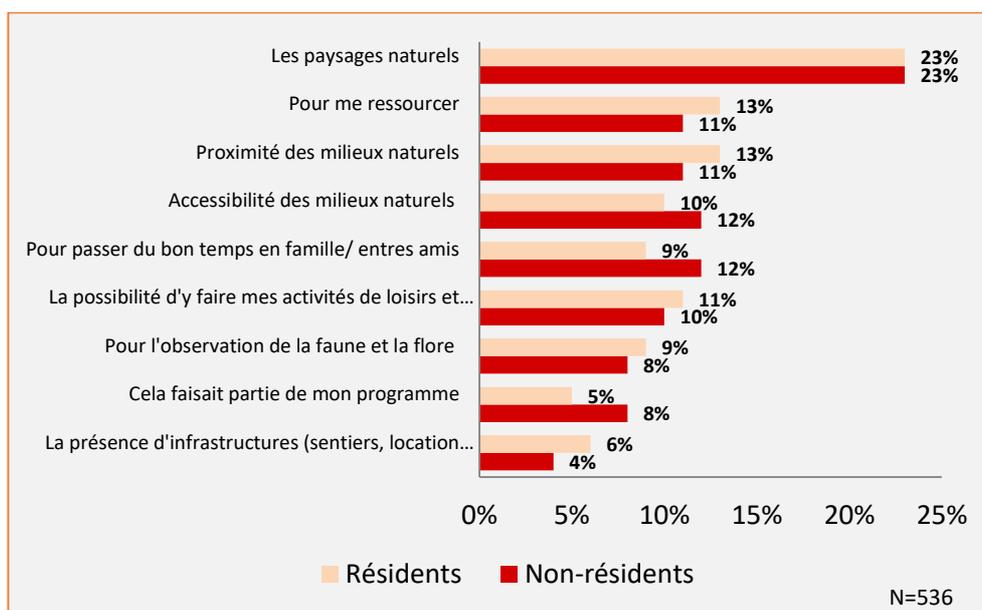
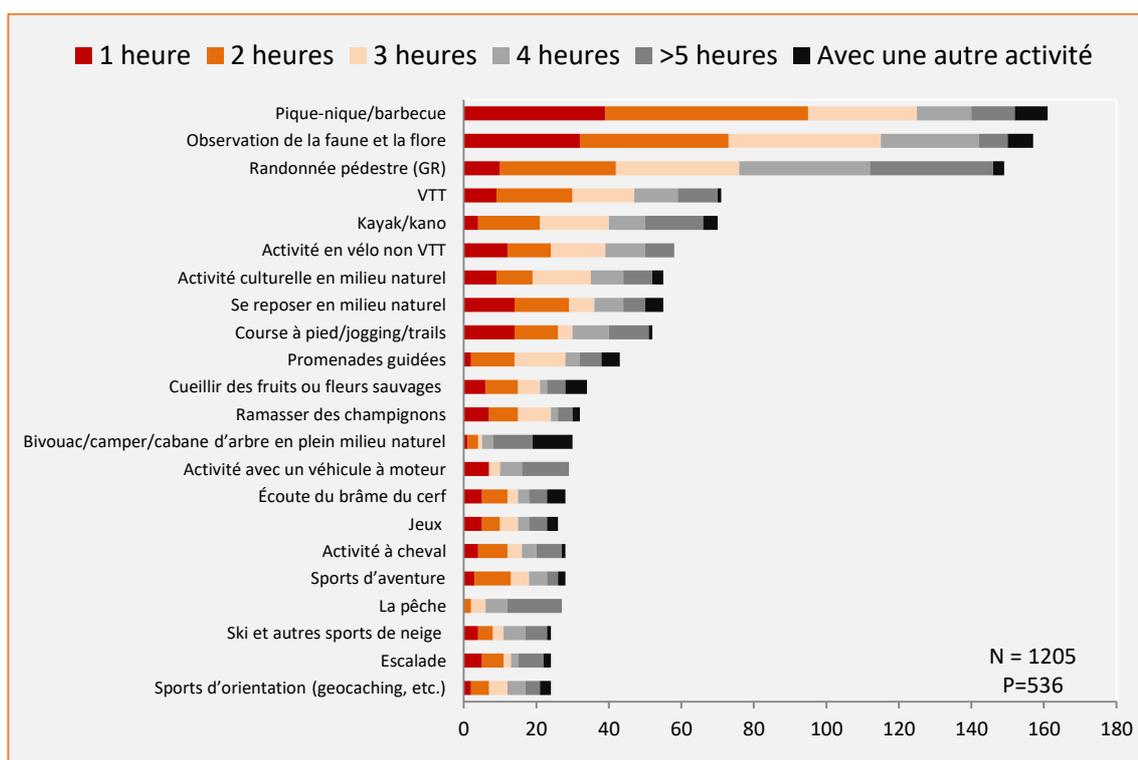
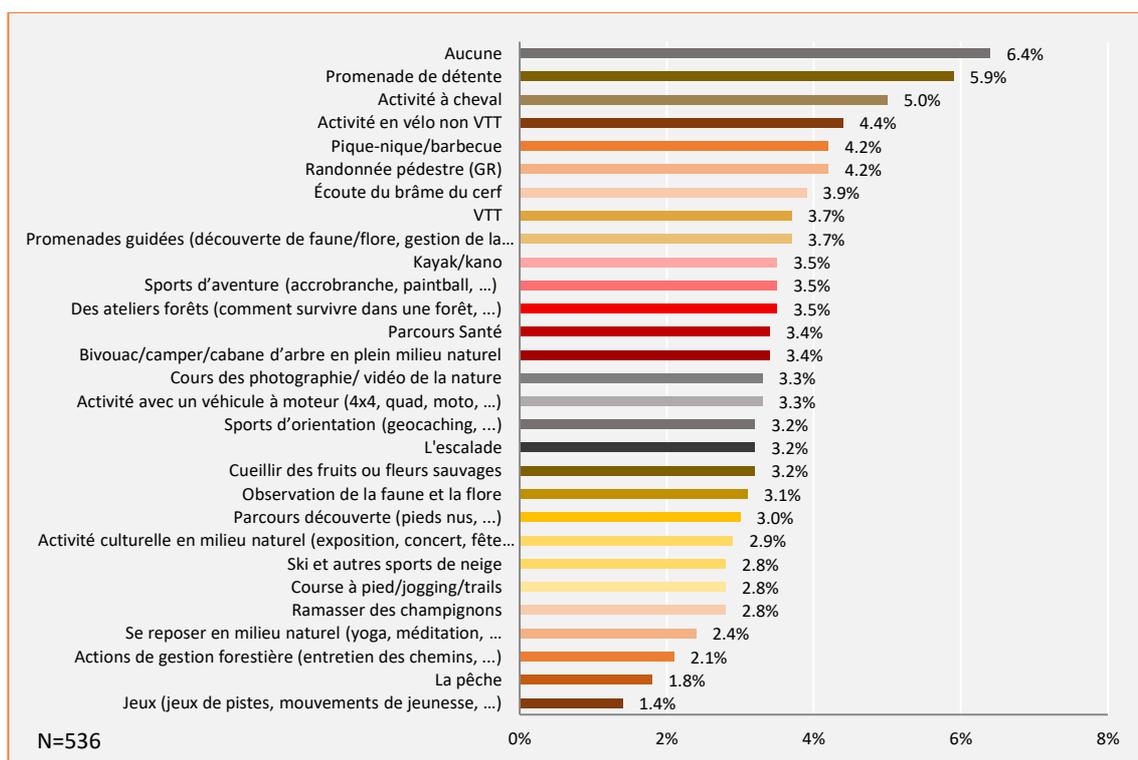


Figure 14 : Quelles activités avez-vous déjà pratiquées pendant vos visites des espaces naturels ardennais ? Combien de temps y avez-vous consacré ? (GP1)



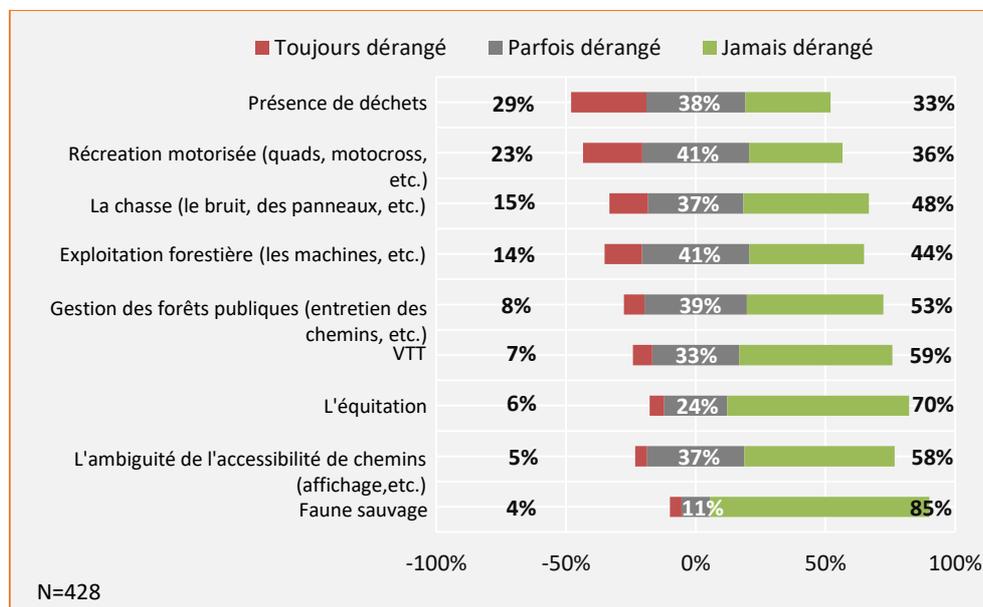
*L'axe horizontal représente le nombre de réponses pour chaque activité

Figure 15 : Quelles sont les activités que vous n'avez pas encore pratiquées en Ardenne, mais qui vous intéressent ? (GP1)



*L'axe horizontal représente la proportion des réponses pour chaque activité

Figure 16 : Est-ce qu'il y avait des éléments dérangeants qui ont diminué la qualité de votre visite ? (GP1)



Observation 4 : *Les raisons de visiter la nature ardennaise et les activités qui se déroulent lors de ces visites sont très variées. L'appréciation du paysage et l'observation de la flore et de la faune sont parmi les principales.*

Une part importante des répondants est dérangée par d'autres activités, principalement liées aux activités des autres visiteurs comme les déchets, la récréation motorisée et la chasse.



Le ruisseau de Martin-Moulin (Parc Naturel des deux Ourthes)

De manière générale, il était demandé d'attribuer 100 points aux fonctions de la forêt ardennaise considérées importantes par le répondant parmi 13 possibilités pré listées (Figure 17). Il était possible d'attribuer toutes les voix à une même fonction, ou de les répartir autrement, la somme des points devant être égale à 100. On peut noter que l'esthétique du paysage apparaît en première position, suivie par la biodiversité et les services du support de vie (régulation du climat, filtration de l'eau, ...) rendus par les forêts. Les services économiques, les liens sociaux ou encore des sentiments négatifs arrivent en dernier.

Par rapport aux utilisations spécifiques de la forêt ardennaise, il était demandé de marquer son accord ou désaccord sur 18 usages et 10 expressions listés dans les figures 18 et 19. Concernant les usages (Figure 18), l'observation de la vie sauvage, l'accès restreint aux espaces protégés et la récréation non-motorisés sont des usages qui étaient acceptés par la majorité des répondants. Par contre, la récréation motorisée, l'abattage des arbres pour produire du bois, la transformation des forêts en plantations, la coupe à blanc et la chasse traditionnelle sont des usages fortement contestés par la majorité des répondants. En ce qui concerne les expressions (figure 19), les forêts sont clairement perçues comme des endroits symboliques avec un rôle important pour la conservation de la biodiversité et l'écotourisme où le loup est le bienvenu. En revanche, les répondants manifestent leur désaccord avec la production de bois comme fonction principale, l'exploitation mécanique et une gestion non réglementée des propriétaires privés.

Figure 17 : Les forêts Ardennaises sont importantes pour moi car ... ? (GP2)

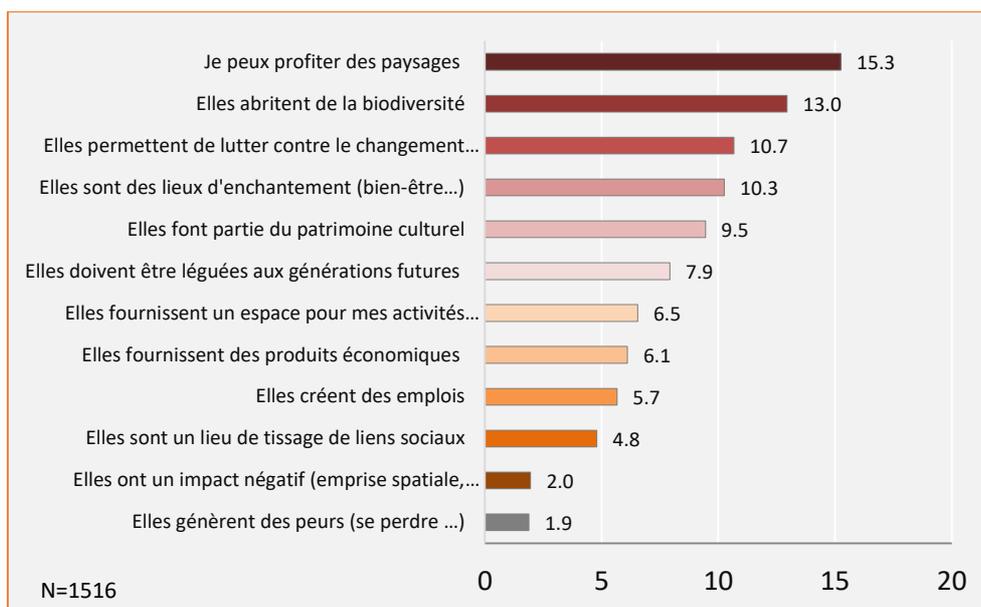


Figure 18 : Indiquez à quel point vous êtes d'accord avec les 18 usages de la nature ou activités dans la nature des forêts d'Ardenne listés ci-dessous. (GP1)

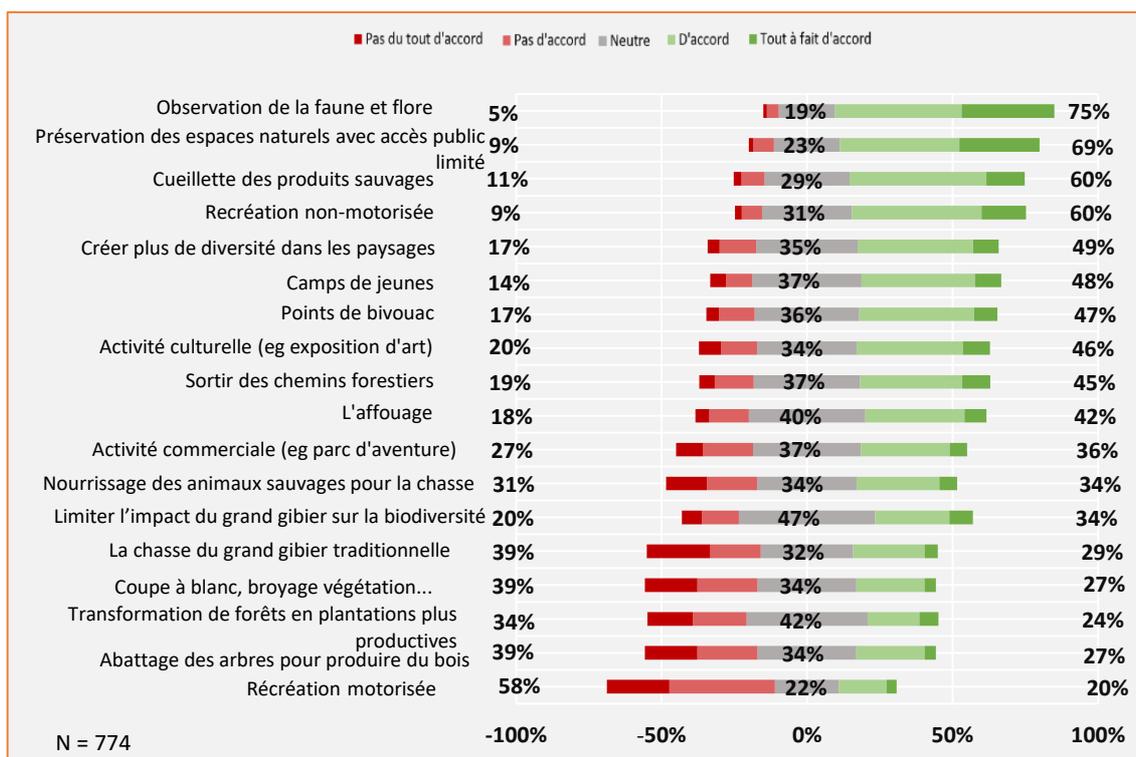
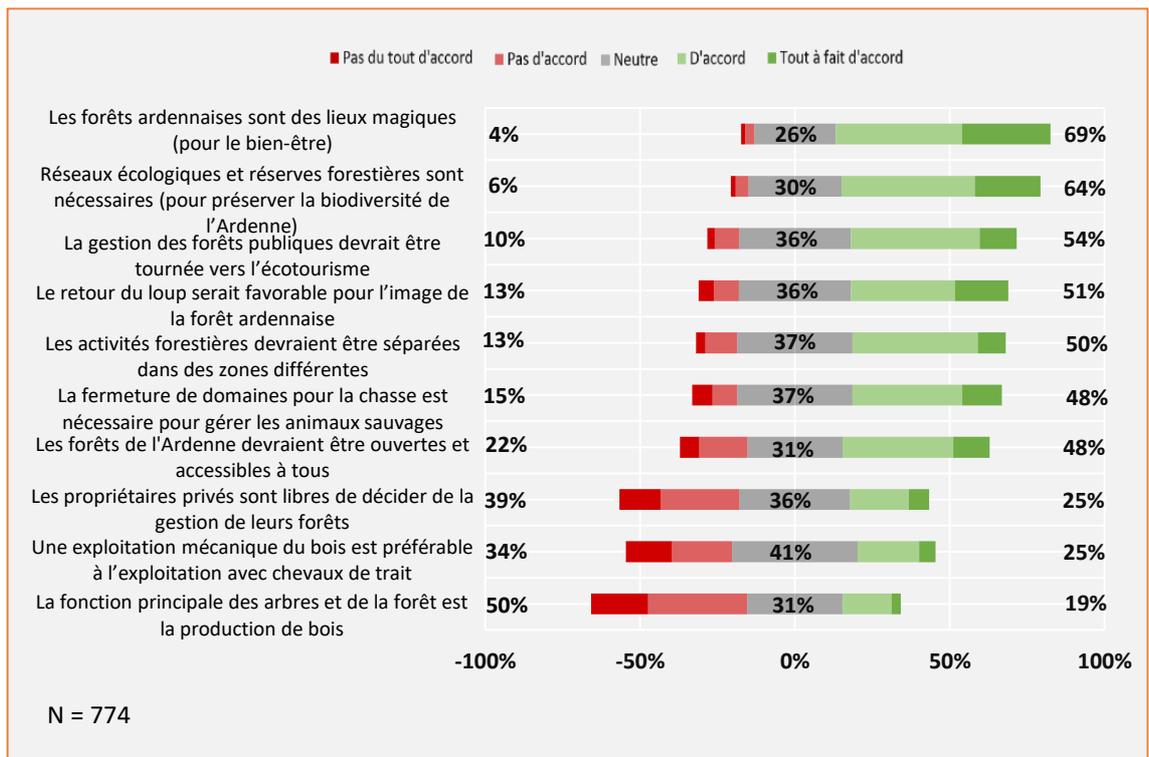


Figure 19 : Indiquez à quel point vous êtes d'accord avec les 10 expressions suivantes relatives à l'utilisation des forêts d'Ardenne ? (GP1)



Observation 5 : Pour le grand public les forêts ardennaises sont très importantes en raison leur esthétique et leur rôle en faveur de la biodiversité. La récréation douce est largement acceptée, alors que la récréation motorisée, la chasse traditionnelle et les plantations sont des usages fortement contestés par la majorité des répondants.



Chevreuil dans la brume (Saint Hubert)

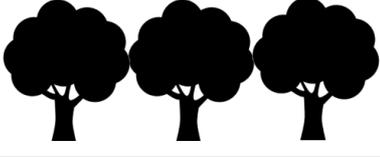
Par rapport aux attentes des résidents et touristes (potentiels), il leur était demandé d'exprimer leurs préférences pour certaines 1) caractéristiques de la forêt et 2) caractéristiques des services touristiques ou de l'infrastructure touristique, en choisissant entre les différentes propositions. La figure 20 regroupe cinq variables 'forêt' qui étaient proposées et la figure 21 regroupe les cinq variables 'touristiques'.

Figure 20 : DCE1 (GP2), les caractéristiques de la forêt (voir en dessous : variable A-E)

En ce qui concerne le type d'essence d'arbres, on remarque une forte préférence pour les forêts feuillues comparé aux forêts de résineux, avec 64% contre 36%. Pour la deuxième variable, la hauteur des arbres, les arbres de petite taille sont nettement moins appréciés (5%) que les arbres de moyenne (50%) ou de grande taille (45%). Pour la troisième variable, la variabilité dans les hauteurs d'arbres, il y a une forte préférence pour des forêts multi-âges, comparé aux forêts avec des arbres d'un seul âge et donc une seule taille, avec 86% contre 14%. Pour la variable 4, qui concerne la présence de bois mort dans les forêts, on constate une forte préférence pour la présence de bois mort. La variable 5 concerne la couverture des forêts. Ici on remarque une préférence pour une forêt avec des espaces ouverts naturels. Loin derrière, on retrouve les forêts continues. Une petite minorité préfère les paysages avec des coupes à blancs. Il n'y a pas de différences majeures entre les résidents et les non-résidents. Les proportions exactes sont consultables dans les tableaux.

En résumé, on constate une forte préférence pour les forêts dont les caractéristiques s'approchent des forêts naturelles, à l'inverse des forêts fortement artificielles ou des plantations, qui sont largement moins appréciées.

A. Variable 1 : Type d'essence d'arbre

Variable 1	Résineux	Feuillus
		
% du total	36%	64%
% des résidents	38%	62%
% des non-résidents	35%	65%

**Pour rappel, les résidents représentent 15% de l'échantillon, les non-résidents représentent 85% de l'échantillon.*

A. Variable 2 : Hauteur dominante des arbres (Vagues 1 et vague 2)

Variable 2	Jeunes arbres (hauteur 1 à 2 mètres)	Arbres moyens (hauteur 2 à 8 mètres)	Grands arbres (hauteur > 8)
			
% du total	5%	50%	45%
% des résidents	13%	49%	38%
% des non-résidents	4%	50%	46%

**Pour rappel, les résidents représentent 15% de l'échantillon, les non-résidents représentent 85% de l'échantillon.*

B. Variable 3 : Variabilité dans la hauteur des arbres

Variable 3	Une seule hauteur	Multi-hauteurs (forêt irrégulière)
		
% du total	14%	86%
% des résidents	24%	76%
% des non-résidents	12%	88%

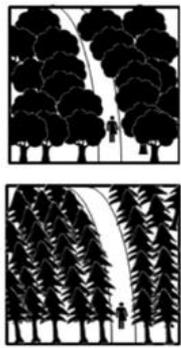
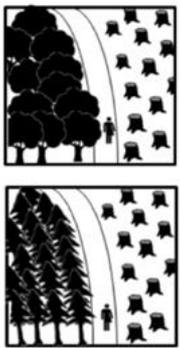
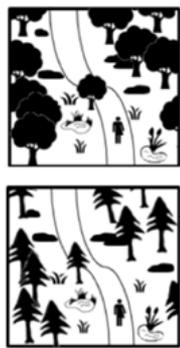
**Pour rappel, les résidents représentent 15% de l'échantillon, les non-résidents représentent 85% de l'échantillon.*

C. Variable 4 : Éléments favorables à la biodiversité

Variable 4	Pas de bois morts	Présence de bois morts
		
% du total	20%	80%
% des résidents	18%	82%
% des non-résidents	34%	66%

**Pour rappel, les résidents représentent 15% de l'échantillon, les non-résidents représentent 85% de l'échantillon.*

D. Variable 5 : Couverture des forêts

Variable 5	Forêts continues	Forêts avec des ouvertures (coupes à blanc, coupes rases)	Forêts avec des milieux naturels ouverts
			
% du total	18%	15%	67%
% des résidents	23%	24%	53%
% des non-résidents	17%	13%	70%

**Pour rappel, les résidents représentent 15% de l'échantillon, les non-résidents représentent 85% de l'échantillon.*

Figure 21 : DCE2 (GP2), les services et infrastructures touristiques (voir en dessous : variable A-E)

En ce qui concerne l'offre de services d'information, il est clair que le public réclame de l'information. En effet, 91% des personnes en sont demandeuses. Par contre, la plupart des répondants (66 %) préfère un service basique qui consiste à indiquer les parcours des chemins balisés, une fiche explicative et une maison/syndicat de tourisme comme point d'information. Les autres formes d'information, comme des applications, sont préférées par 26% des répondants. Pour le revêtement et la largeur des chemins, 22% des répondants préfèrent des routes macadamisées accessibles en voiture, contre 78% qui préfèrent des sentiers en gravier ou en terre qui ne sont pas accessibles aux voitures.

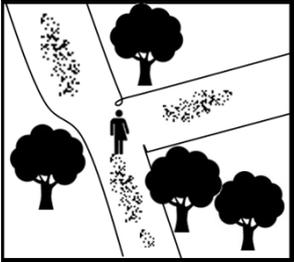
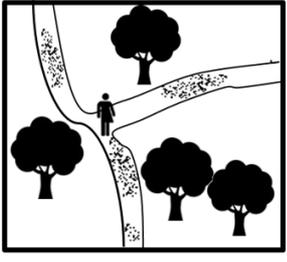
Analysons ensuite la présence d'infrastructures sur le terrain. 16% des gens préfèrent n'avoir aucune infrastructure ; la majorité préfère la présence d'une infrastructure basique avec des bancs et des tables de pique-nique ; et un quart des répondants (27%) aimerait la présence d'infrastructures plus variées, avec des miradors et des points bivouac. Le point suivant qui était abordé concernait les produits locaux. Une minorité des répondants n'est pas intéressée par ces produits du terroir (14%) ; la majorité y est favorable (86%). La plupart des gens sont intéressés par l'achat et la consommation des produits locaux et 27% voudraient en plus pouvoir participer aux ateliers de production ou de transformation de ces produits. Le dernier élément concerne le patrimoine culturel. Une minorité des gens (10%) ne voudrait pas voir des éléments du patrimoine culturel dans le paysage ; suivi par 37% qui aimeraient en voir, mais pas forcément restaurés, ni accessibles ; une majorité des gens (53%) aimerait que ces éléments soient présents, mais aussi restaurés et accessibles pour les passants. Il n'y a pas de grandes différences entre les préférences des résidents et non-résidents, sauf peut-être en ce qui concerne les chemins. Les proportions exactes peuvent être consultées dans les tableaux.

A. Variable 1 : Services d'information

	Pas de service d'information	Service d'information standard	Large service d'information
Variable 1			
% du total	9%	66%	26%
% des résidents	14%	65%	20%
% des non-résidents	8%	66%	27%

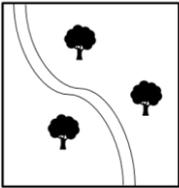
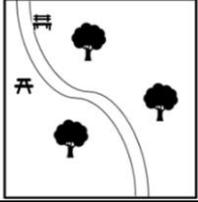
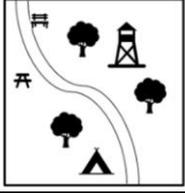
*Pour rappel, les résidents représentent 15% de l'échantillon, les non-résidents représentent 85% de l'échantillon.

B. Variable 2 : Type de Sentier / Chemin

	Chemins (larges)	Sentier (étroits)
Variable 2		
% du total	22%	78%
% des résidents	36%	64%
% des non-résidents	20%	80%

*Pour rappel, les résidents représentent 15% de l'échantillon, les non-résidents représentent 85% de l'échantillon.

C. Variable 3 : Présence d'infrastructures touristiques

	Pas d'infrastructure touristique	Infrastructure touristique basique	Infrastructure touristique diversifiée
Variable 3			
% du total	16%	57%	27%
% des résidents	19%	61%	21%
% des non-résidents	15%	56%	28%

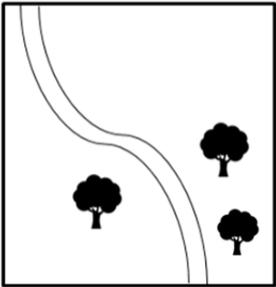
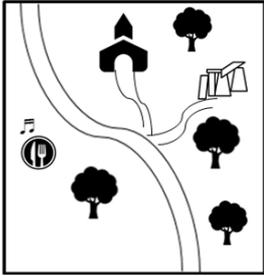
*Pour rappel, les résidents représentent 15% de l'échantillon, les non-résidents représentent 85% de l'échantillon.

D. Variable 4 : Disponibilité des produits locaux

Variable 4	Pas de produits locaux	Achat/Consommation de produits locaux	Ateliers de production/transformation de produits locaux
			
% du total	14%	58%	27%
% des résidents	19%	54%	27%
% des non-résidents	14%	59%	27%

*Pour rappel, les résidents représentent 15% de l'échantillon, les non-résidents représentent 85% de l'échantillon.

E. Variable 5 : Éléments de patrimoine culturel

Variable 5	Pas d'éléments de patrimoine culturel	Éléments de patrimoine culturel présents, mais peu mis en valeur ou inaccessibles	Éléments de patrimoine culturel valorisés
			
% du total	10%	37%	53%
% des résidents	14%	38%	49%
% des non-résidents	9%	37%	54%

*Pour rappel, les résidents représentent 15% de l'échantillon, les non-résidents représentent 85% de l'échantillon.

Observation 6 : Le grand public a une forte préférence pour des caractéristiques des forêts naturelles comparé à des forêts artificialisées ou des plantations. Le grand public préfère également des petits sentiers non-macadamisés, la disponibilité des produits locaux et une mise en valeur du patrimoine culturel.

d. La situation socio-économique du répondant

Dans cette section, vous trouverez quelques caractéristiques socio-économiques au sujet des répondants à ce questionnaire. On constate que des acteurs intensément liés aux espaces naturels de l'Ardenne étaient assez bien représentés, avec par exemple 11% d'agriculteurs, 12% de chasseurs et 17% d'opérateurs touristiques (Figure 22). La majorité des répondants (54%) peut compter sur un revenu mensuel de 1500-3000 euros (Figure 23). Concernant les occupations, 13% des répondants sont retraités et 17% qui sont sans emploi. Parmi ces 17%, il faut compter les étudiants de plus de 18 ans (Figure 24). La majorité des répondants (61%) dispose d'un diplôme d'école secondaire ou d'un niveau de bachelier (Figure 25). Concernant la taille des zones d'habitation, les proportions sont assez variées, les petites villes de 500 à 20 000 habitants constituant cependant les zones d'habitat les plus représentées (Figure 26). Pour rappel, ces chiffres sont des moyennes pour l'ensemble des pays échantillonnés.

Figure 22 : Êtes-vous ... ? (GP1 et GP2)

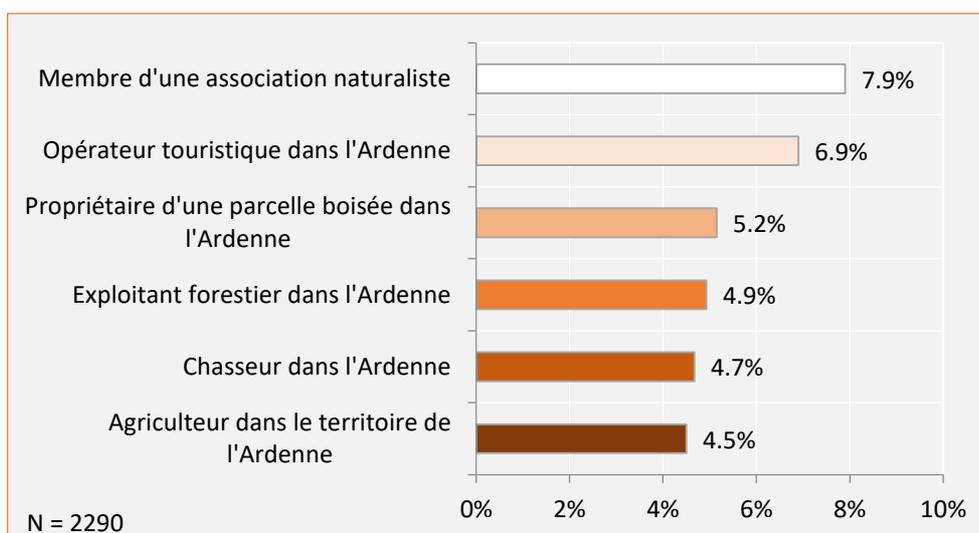


Figure 23 : Quel est votre revenu mensuel (individuel) net ? (GP1 et GP2)

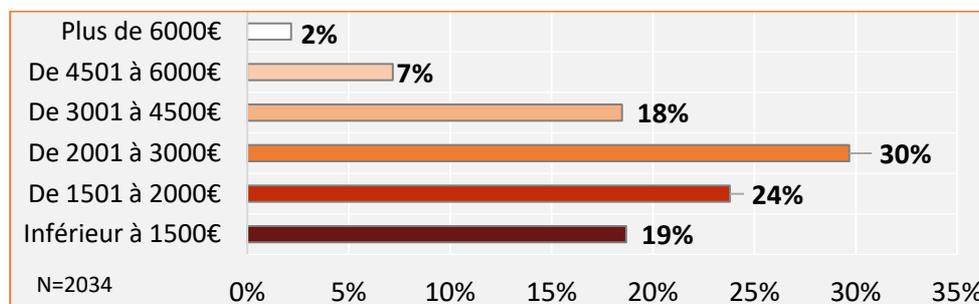


Figure 24 : Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ? (GP1)

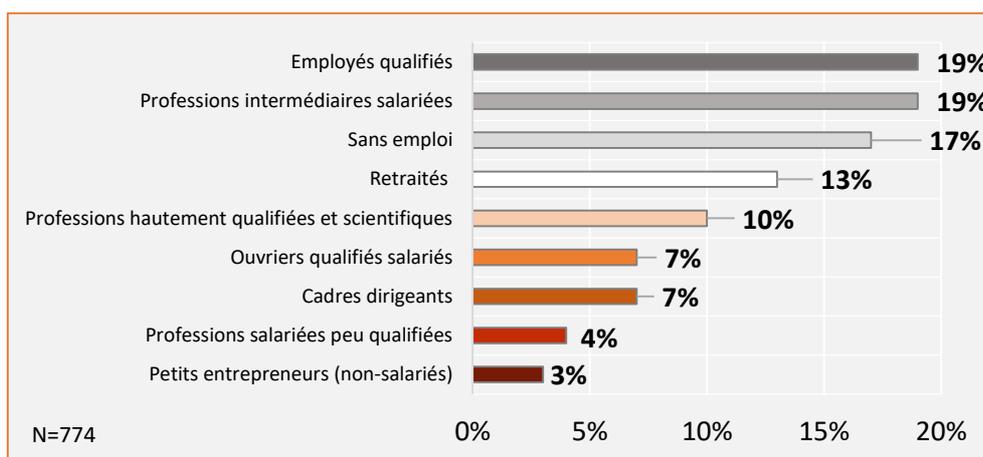
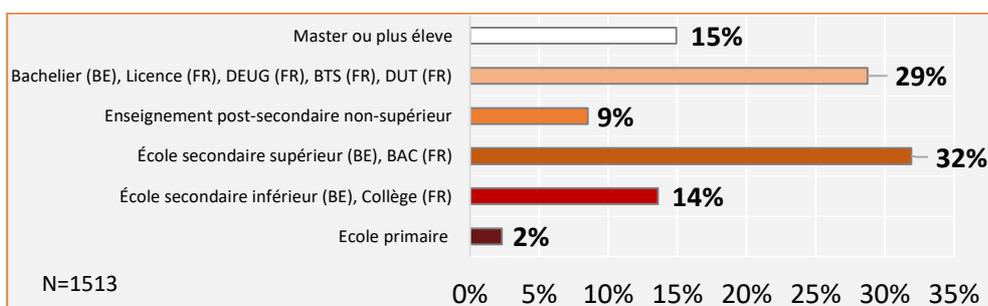
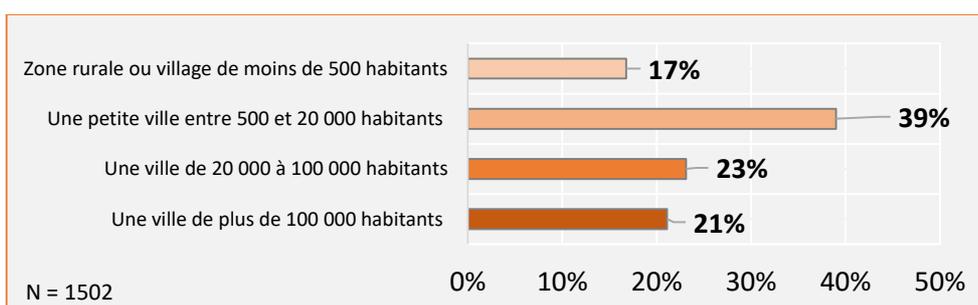


Figure 25 : Quelle est votre diplôme le plus élevé ? (GP2)



**Terminologie différente pour la Belgique (BE) et la France (Fr)*

Figure 26 : Taille de la zone d'habitation des répondants ? (GP2)



5. Discussion

Aborder le tourisme sous un angle durable semble être une opportunité non négligeable pour l'Ardenne. Ce rapport souligne son importance et apporte quelques informations précises sur le profil, les expériences et les attentes des visiteurs des espaces naturels de l'Ardenne, en ce compris les résidents. Ci-dessous, voici quelques observations intéressantes qui pourraient inciter des réflexions sur le rapport entre le secteur touristique et les espaces naturels.

✓ *L'aspect écologique*

L'aspect "nature" est le facteur le plus important qui pousse les visiteurs à fréquenter des espaces naturels. Les répondants ont manifesté une forte préférence pour des caractéristiques de forêts naturelles. Pour que l'offre corresponde à la demande en termes d'écotourisme, il faudra donc repenser la gestion des espaces naturels publics qui sont aujourd'hui gérés de manière intensive. Aussi, le rôle que jouent les espaces naturels pour la conservation de la biodiversité est de grande importance pour les répondants.

✓ *L'aspect social*

En ce qui concerne les différentes activités qui ont lieu dans les espaces naturels et les différents usages de ces espaces, certains sont approuvés de manière unanime par la quasi-totalité des répondants ; d'autres par contre sont très fortement contestées par la majorité. Un débat démocratique pourrait donc être imaginé pour ce qui concerne les usages des espaces publics.

✓ *L'aspect économique*

Une grande majorité des répondants a manifesté de l'intérêt pour l'achat et la consommation de produits locaux. La plupart des personnes combinent leur visite dans les espaces naturels avec des activités de restauration. Ceci pourrait inciter les acteurs de ce secteur à faire correspondre l'offre avec la demande.



L'équipe AGRETA- @ Binsfeld(Lux) 2018

6. Les Rapports d'AGRETA

Les résultats du diagnostic de l'offre et de la demande écotouristique par rapport aux espaces naturels en Ardenne (action 3 d'AGRETA), seront disponibles en cinq rapports :

- 1) **Rapport 1** : Les actions et les attentes des opérateurs touristiques par rapport aux espaces naturels.
- 2) **Rapport 2** : Les actions et les attentes des résidents, touristes et touristes potentiels par rapport aux espaces naturels.
- 3) **Rapport 3** : Les actions et les attentes des visiteurs de la nature Ardennaise par rapport aux espaces naturels.
- 4) **Rapport 4** : Une évaluation économique de l'écotourisme en Ardenne.
- 5) **Rapport 5** : Une estimation de la fréquentation touristique dans les espaces naturels de l'Ardenne en utilisant des technologies nouvelles.

Ces rapports sont/seront téléchargeables en format .pdf sur le site web d'AGRETA ou en contactant les personnes de contact mentionnées dans la section suivante.

7. Information de contact et citation du rapport

Pour toute question sur le projet AGRETA, vous êtes invités à contacter Daniëlle Gevaerts, Chargée de projet - Interreg V AGRETA via gevaerts@ardenne.com.

Pour toute question sur cette recherche, vous êtes invités à contacter les partenaires de l'action 3 : l'ULiège-Gembloux via johanna.breyne@uliege.be, RND-Marloie via mc.detroz@rnd.be ou INRA-Nancy via jens.abildtrup@inra.fr.

Ce rapport est disponible sous format pdf sur le site du projet AGRETA : <http://interreg.visitardenne.com/>

Citation recommandée pour ce rapport :

"BREYNE J., ABILDTRUP J., CHAER S., 2020, L'écotourisme en Ardenne, Les actions et les attentes des résidents, touristes et touristes potentiels par rapport aux espaces naturels., Interreg V - AGRETA "